

Résolution de l'Assemblée générale du SNFOLC 59



réunie à

Lille le 03 Octobre 2019

L'Assemblée générale du SNFOLC 59 a fait le point sur nos conditions de rentrée en lien avec l'ensemble des contre-réformes en cours qui remettent en cause toutes les conquêtes sociales et l'ensemble des droits et garanties collectives des salariés.



Nous vous invitons à participer à notre enquête de rentrée pour enrichir nos analyses et alimenter nos revendications :

[Contribuez à l'enquête de rentrée en cliquant ici](#)

L'AG revendique en particulier l'abrogation de Parcoursup, de la réforme du Lycée et de celle du Collège, de la loi dite « école de la confiance », et de la Loi de « transformation de la fonction publique », qui remettent en cause l'égalité républicaine et détruisent les droits des élèves et des personnels.

Nous appelons à renforcer le statut de fonctionnaire d'État et l'outil syndical à tous les niveaux afin de lutter contre l'explosion de la souffrance au travail que nous



constatons chez les personnels de l'éducation nationale. Nous tenons à rendre hommage à notre collègue Professeur des écoles, Christine Renon, dont la décision irrévocable est en lien explicite avec ses conditions de travail : le gouvernement doit répondre. [Lire le communiqué : combien faudra-t-il de morts?](#)

L'AG condamne la répression gouvernementale et la violence policière déclenchées contre les manifestations syndicales, les Gilets jaunes et la jeunesse. Avec la confédération FO, le snfolc59 réclame l'abrogation de la loi « anti-casseurs. »

Nous avons également débattu du projet de régime unique de retraite par points voulu par le gouvernement qui signifie la suppression des 42 régimes actuels et en particulier la suppression du code des pensions de la Fonction publique, qui nous garantit un niveau de pension calculé sur les 6 derniers mois.

Nous ne voulons pas de ce régime universel par points qui ne vise qu'à nous appauvrir et nous faire travailler plus longtemps. Il signe la fin du principe de la Sécurité sociale qui doit être « la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes¹ »



[Sortez vos calculettes ici](#)

¹l'exposé des motifs des ordonnances d'octobre 1945 .

Il faut mettre un coup d'arrêt à ces attaques du gouvernement.

C'est pourquoi nous nous félicitons de la décision de la confédération de « refuser de négocier les réglages d'un système de retraite qui supprime les régimes existants. »

Pour empêcher et mettre en échec le projet Macron-Delevoye, le snfolc59 approuve la proposition de la confédération Force Ouvrière de rejoindre, par **un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain.**

L'AG du SNFOLC invite les collègues à se réunir dans les établissements pour discuter de cette proposition et décider de s'engager dans la grève avec l'ensemble des travailleurs, des retraités et de la jeunesse, dans l'unité la plus large possible pour mettre en échec la contre-réforme des retraites et l'ensemble des contre-réformes du gouvernement.



LE GOUVERNEMENT AUX PLATINES